

Expert judiciaire Microtraces & Entomologie (m/f/x)

Statutaire - NIV SW2 – Chef de travaux

Direction opérationnelle Criminalistique – section biologie labo Microtraces & Entomologie

Groupe d'activités 2 : service public scientifique

- Positionnement de la fonction au sein de l'établissement
- Contenu de l'emploi
- Lieu et environnement de travail
- Profil : diplôme, expérience, compétences techniques et comportementales et exigences spéciales
- Conditions de travail
- Déroulement de la sélection
- Procédure de dépôt de candidature – **date de clôture des inscriptions : 09/02/2023**
- Contact

Notre description de fonction est rédigée au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Cette fonction s'adresse de manière égale à toute personne, indépendamment du genre.

1. POSITIONNEMENT DE LA FONCTION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Groupe d'activités	Groupe d'activités II : Service public scientifique
Classe de recrutement	SW2
Direction opérationnelle/service/equipe d'affectation	Direction opérationnelle Criminalistique, section biologie labo Microtraces & Entomologie (MIC)

2. CONTENU DE LA FONCTION

Les missions du labo Microtraces & Entomologie sont principalement:

- l'analyse de cheveux humains et poils d'animaux
- la classification DAPI des racines de cheveux
- l'entomologie forensique - étude des insectes pour la détermination de l'intervalle post-mortem
- la détection de spermatozoïdes en collaboration avec le laboratoire ADN
- la formation dispensée aux acteurs judiciaires et policiers

2.1. Objectifs de la fonction au regard des missions de l'établissement

L'objectif principal de l'expert judiciaire Microtraces & Entomologie est d'accomplir les expertises qui lui sont confiées, à la demande des autorités (Juge d'Instruction et Procureur du Roi) en honneur et conscience, avec exactitude et probité, dans les délais requis.

L'expert judiciaire Microtraces & Entomologie analyse des traces et microtraces d'origine naturelle afin d'établir un lien entre les suspects, les victimes, une arme, un outil et/ou un lieu de délit.

L'expert judiciaire Microtraces & Entomologie est amené à effectuer des constatations et prélèvements sur des scènes de crimes en présence de personnes décédées. Si les circonstances l'exigent, vous devez être prêt à accepter de travailler le soir et le week-end.

Cette fonction est vue comme une fonction à risque en raison des contacts avec des pièces à conviction. Dès lors, vous devez vous soumettre à un suivi obligatoire par la médecine du travail.

2.2. Domaines de résultats.

Tâches principales :

- Vous coordonnez les expertises à votre charge :
 - Vous examinez des pièces à conviction au laboratoire,
 - Vous communiquez en interne et en externe,
 - Vous contrôlez des données techniques et administratives,
 - Vous interprétez des résultats d'analyse,
 - Vous rédigez des rapports d'expertise.
- Vous participez aux réunions internes et aux groupes de travail de l'INCC.
- Vous approuvez via une relecture les rapports d'expertise de vos collègues.
- Vous participez à la validation de nouvelles techniques et logiciels ou à l'amélioration des techniques actuelles.
- Vous rédigez et maintenez les procédures/méthodes/modèles à jour dans le cadre du système d'accréditation (norme ISO17025).
- Vous assurez des formations des acteurs du monde judiciaire et policier.
- Vous suivez les (nouvelles) possibilités dans le domaine dans un contexte forensique.
- Vous dirigez des collaborateurs en donnant des instructions claires, en assurant le suivi et en dirigeant les tâches et les résultats, et vous veillez à ce que chacun se comporte de manière appropriée.
- Vous travaillez dans une équipe bilingue.
- Vous vous assurez du suivi administratif des dossiers avec l'aide de l'équipe d'experts techniques et administratifs.

LIEU ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC),
Chaussée de Vilvorde 100, 1120 Bruxelles

L'INCC est un établissement scientifique fédéral. L'INCC dépend directement du ministre de la Justice, mais est indépendant de la magistrature. L'INCC est également séparé du système policier.

L'objectif de l'INCC est de mettre ses recherches scientifiques au service de la Justice :

- La Direction opérationnelle **Criminalistique** recherche la présence de traces sur des pièces à conviction et, en analysant ces traces, essaye d'identifier l'auteur d'un délit et son mode opératoire.
- La Direction opérationnelle **Criminologie** se focalise sur des études scientifiques et mène des recherches en soutien à la politique criminelle.

La **Direction opérationnelle Criminalistique** contient différents services et laboratoires forensiques

- Conseil forensique
- Evidence Reception & Coordination
- Banque de données ADN
- Domaines d'expertises forensiques
 - Laboratoire d'identification génétique (ADN)
 - **Laboratoire de microtraces & d'entomologie**
 - Laboratoire de toxicologie
 - Laboratoire de drogues
 - Laboratoire d'analyse des matériaux
 - Laboratoire d'incendies & composés volatils
 - Laboratoire de balistique mécanique
 - Service Information Digitale

Le poste vacant est ouvert au sein de la Direction opérationnelle criminalistique, laboratoire **microtraces & d'entomologie**.

Plus d'info : www.incc.fgov.be

3. PROFIL DE COMPETENCES

3.1. Diplômes et formations requises

En date du **(09/02/2023)** le candidat doit être au moins titulaire d'un des diplômes de fin d'études suivants: formation universitaire ou formation supérieure de type long (2e cycle : master, licence, ingénieur industriel, ingénieur, docteur) **dans une orientation : sciences**

(chimiques), sciences agronomiques, sciences biologiques, sciences forensiques option biologie, biochimie, chimie , après au moins quatre années d'études.

Le diplôme en question doit avoir été décerné par une université belge, par un des établissements y assimilés, par une des institutions ayant le pouvoir d'établir légalement l'équivalence des grades académiques ainsi que le programmes d'examens universitaires ou par l'une des commissions d'examen créées par le gouvernement pour la délivrance de diplômes universitaires.

Vous pouvez également poser votre candidature si votre diplôme a été obtenu sous une dénomination antérieure correspondant à un des diplômes exigés.

Vous pouvez participer sous réserve si :

- vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique. Vous n'avez pas encore de certificat d'équivalence de votre diplôme ? Demandez-le immédiatement (procédure relativement longue) au Service des équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.equivalences.cfwb.be). **Vous devez soumettre le certificat d'équivalence avant l'entrée en service.**
- vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français ? Selon votre situation, vous devez obtenir un certificat linguistique du Selor attestant votre bonne connaissance du français (Article 9, §2 connaissance suffisante, www.selor.be).

Une copie du diplôme devra être envoyée en même temps que votre candidature.

3.2. Compétences techniques.

- Vous avez des connaissances théoriques des techniques permettant
 - l'analyse de cheveux humains et poils d'animaux
 - l'étude des insectes pour la détermination de l'intervalle post-mortem
 - la détection de spermatozoïdes en microscopie de fluorescence à partir d'échantillons biologiques.
- Vous possédez de bonnes bases en biologie
- Vous maîtrisez l'utilisation de base des microscopes
- Vous rapportez d'une manière correcte et compréhensible les résultats d'analyse
- Vous maîtrisez l'encodage dans les bases données.
- Vous avez une expérience d'un environnement de travail accrédité selon la norme ISO17025 et/ou ISO 9001
- Vous avez une connaissance du package standard de Microsoft Office
- Vous êtes en possession d'un permis de conduire B.

Compétences techniques complémentaires (atouts supplémentaires)

- Vous avez une expérience pratique en laboratoire dans les techniques ci-dessus.
- Vous maîtrisez les bases de l'anglais (langue véhiculaire dans le monde scientifique) et du néerlandais (l'INCC évolue dans un environnement bilingue).

3.3. Compétences génériques.

Exigences complémentaires :

- Vous disposez d'une expérience scientifique d'au moins 4 ans valorisable au titre d'ancienneté scientifique au sens du statut (art7, §2, AR 22/12/2008). Vous devez justifier cette expérience par moyen du CV standardisé et les attestations nécessaires.

ET

- Vous êtes en mesure de justifier l'accomplissement de réalisations en rapport avec la fonction à exercer, par moyen de la matrice informatisée applicable au groupe de discipline " Sciences naturelles et biomédicales " groupe d'activités II² (avec preuves)
- **OU** vous êtes porteur d'un diplôme de docteur obtenu à la suite de la défense publique d'une dissertation en rapport avec la fonction à exercer.

Compétences comportementales :

Travailler à l'**INCC**, c'est travailler sur base de **valeurs**

centrales Intégrité, Neutralité, Compétence et Cohérence. Des résultats fiables, un service fluide et une gestion administrative précise en sont le suivi logique.

- Vous êtes un bon communicateur, tant à l'oral qu'à l'écrit.
 - Vous guidez les clients de façon transparente, intègre et objective, vous leur fournissez un service personnalisé et vous entretenez des contacts constructifs.
 - Vous analysez et évaluez les informations de façon compétente.
 - Vous rassemblez les éléments essentiels pour obtenir une conclusion pertinente.
 - Vous examinez les situations sous un angle nouveau.
 - Vous dirigez des collaborateurs en donnant des instructions claires, en assurant le suivi et en dirigeant les tâches et les résultats, et vous veillez à ce que chacun se comporte de manière appropriée.
 - Vous êtes un collègue enthousiaste.
 - Vous travaillez de façon engagée pour atteindre les objectifs fixés, vous remettez un travail de qualité, dans les délais convenus.
 - Vous mettez en œuvre les décisions prises avec un esprit critique constructif.
 - Vous avez confiance en vous et êtes maître de vous-même pour faire face au stress et êtes capable de faire face au feedback.
 - Vous êtes flexible, ouvert aux évolutions en fonction des besoins de l'INCC, de vos clients et de votre développement personnel.
 - Vous avez un esprit scientifique curieux et souhaitez rester informé des progrès de l'expertise forensique.
-

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Vous serez engagé comme **agent scientifique statutaire en période d'essai** avec le titre de chef de travaux (SW2), avec l'échelle de traitement SW21.
- Le salaire minimum initial est de **€ 5.208 brut par mois** (déjà ajusté à l'indexation en vigueur, indemnités réglementaires non comprises). Cette rémunération augmentera avec l'ancienneté scientifique et/ou financière du candidat.
- L'expérience scientifique utile pour la fonction, autre que celle visée à l'article 7§2, 1° et 2° de l'arrêté royal fixant le statut du personnel scientifique des institutions scientifiques fédérales, peut également être prise en compte comme ancienneté scientifique avec un maximum de 4 ans.

Autres avantages

- Possibilité de bénéficier d'une prime linguistique
 - Possibilité de participer à des formations (à suivre pendant les heures de travail)
 - Possibilité de souscrire une assurance hospitalisation
 - Gratuité des transports en commun de votre domicile à votre travail
 - Possibilité d'obtenir une indemnité pour vos déplacements à vélo
 - Plage horaire flexible dans une semaine de 38 heures
 - 26 jours de vacances annuelles + max 12 jours de compensations horaires
 - Possibilité d'obtenir une indemnité télétravail de €50 max/mois
 - Avantages et réductions grâce aux offres de la carte Fed +
-

5. DEROULEMENT DE LA SELECTION

Examen de la candidature sur base du dossier

Parmi les candidatures recevables, le jury détermine les candidats qu'il estime être les plus aptes pour exercer la fonction à pourvoir. Le nombre des candidats ainsi retenus ne peut être supérieur à cinq par emploi vacant.

Le jury prend la décision visée à l'alinéa 1er sur base du dossier transmis par les candidats.

L'épreuve

Le jury peut s'il l'estime nécessaire, inviter les candidats à présenter toute épreuve complémentaire qu'il détermine en vue d'apprécier leurs aptitudes à exercer la fonction à pourvoir. Il organise l'épreuve dont le sujet doit présenter un lien utile avec le profil de fonction arrêté. Le candidat qui ne se présente pas est automatiquement exclu de la suite de la procédure de sélection.

L'audition

Les candidats retenus (maximum 5) sont invités à comparaître devant le jury par courrier indiquant les date et lieu de l'audition. Le candidat qui ne se présente pas est automatiquement exclu de la suite de la procédure de sélection et ne peut être repris dans le classement.

Le candidat qui ne s'est pas présenté à l'audition visée à l'alinéa précédent et qui peut faire valoir un motif légitime, peut néanmoins solliciter, endéans les dix jours qui suivent la date de l'audition précitée, d'être entendu par le jury. Il adresse sa demande motivée au président du jury qui apprécie le motif présenté.

Le candidat sélectionné doit, pour entrer en service, remplir les conditions suivantes à la date d'entrée en fonction :

- être belge ou ressortissant d'un État membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse
- jouir de ses droits civils et politiques
- pour les candidats masculins : avoir respecté les lois sur la conscription
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction

6. PROCEDURE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Pour que votre candidature soit prise en compte, votre inscription doit être réceptionnée **au plus tard à la date du 09/02/2023**.

Les candidats ne sont admis à la sélection que s'ils possèdent le diplôme requis et l'expérience professionnelle pertinente requise.

Tous les candidats sont informés par courriel de la bonne réception de leur candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par email à l'adresse pando@just.fgov.be et doit respecter les conditions suivantes :

- Mentionner les renseignements suivants : nom et prénom, adresse complète, date de naissance, numéro de registre national, nationalité et la dénomination de la fonction pour laquelle vous déposez votre candidature.
- Etre accompagné d'une lettre de motivation.
- Etre accompagné du CV complet et correct reprenant 4 années d'ancienneté scientifique, indiquant les publications importantes et des travaux scientifiques éventuels.
- Etre accompagné d'une copie de votre (vos) diplôme(s).
- Etre accompagnée d'un extrait du casier judiciaire original et récent (datant de moins d'un mois) délivré par votre commune.
- Etre accompagné d'une copie de votre permis de conduire B.

- Etre accompagné de vos certificats justifiant vos activités scientifiques antérieures selon le modèle que vous trouverez sur le site internet de l'INCC.
- Etre accompagné de la Matrice informatisée complétée applicable au groupe de discipline " Sciences naturelles et biomédicales " groupe d'activités II² (modèle sur site web de l'INCC)

En cas de non-respect de ces conditions, il ne sera pas tenu compte de votre candidature.

Les personnes atteintes d'un handicap sont priées de le signaler lors de l'introduction de leur candidature et de joindre une attestation de leur handicap afin de pouvoir prévoir des adaptations éventuelles à la procédure de sélection.

7. CONTACT

- Pour obtenir plus d'informations **sur le contenu de la fonction**, vous pouvez prendre contact avec le directeur Opérationnel Criminalistique, **Dr. Gert De Boeck** via **+32 (0)2 240 05 00** - gert.deboeck@just.fgov.be.
- Pour plus d'informations **sur les conditions d'emploi (statut et rémunération)** vous pouvez contacter le service P&O via pando@just.fgov.be.

ou consulter les AR suivants :

- AR du 25 février 2008 fixant le statut du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux (M.B. 07.04.08)
- AR du 25 février 2008 fixant le statut pécuniaire du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux (M.B. 07.04.08).
- AM du 17 septembre 2012 fixant la matrice informatisée visée à l'article 39, § 3, de l'arrêté royal du 25 février 2008 fixant le statut du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux

² AM 17/09/2012 – Arrêté ministériel fixant la matrice informatisée visée à l'article 39, § 3, de l'arrêté royal du 25 février 2008 fixant le statut du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux
Matrice informatisée complétée applicable au groupe de discipline " Sciences naturelles et biomédicales " groupe d'activités II : Points nécessaires 200 ; dont 120 points aux choix des catalogues Publications de service scientifique, Projets de service scientifique, Communauté scientifique et transfert de connaissances de service scientifique et 80 points dans le catalogue Output spécifique de service scientifique dans le domaine de la direction opérationnelle Criminalistique de l'INCC. Vous trouvez plus d'info et le modèle sur le site web de l'INCC : www.Incc.fgov.be.